COMITE REGIONAL DE NATATION DES PAYS DE LA LOIRE

COUPE REGIONALE INTERCLUBS TOUTES CATEGORIES ST CALAIS – DIMANCHE 23 AOUT 2015

	SI CALAIS – L	DIMANCHE 23	AUUT 2015
NATATION COMITÉ RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE	ORGANISATION : Récompenses : Comité Régional Sécrétariat : Comité Régional, Comité Dépt 72 et club local		25 m x 5 couloirs
<u>*</u>	Catégories d'âge : Toutes Catégories	2004, 2005 et apr du dispositif ENF pass'compétition	aison sportive 2012/2013, les nageurs(ses) nés en lès ont l'obligation d'être titulaires de l'ensemble (Sauv'nage, pass'sport de l'eau et le) pour intégrer les différentes compétitions. Le ectué lors des propositions d'engagement sur
ATTENTION	Proposition sur <u>www.extrar</u> Du jeudi 13 août au jeudi 20 ac	oût 2015	TARIF : 21.50 € par équipe

Le règlement par chèque libellé à l'ordre du Comité Régional des Pays de la Loire et envoyer au Comité Régional de Natation : 44 rue R. Rolland – BP 90312 – 44103 NANTES CEDEX 04 Aucun engagement ne sera accepté sur le bord du bassin. Aucun hors course

PROGRAMME:

1 ^{ère} REUNION	2 ^{ème} REUNION	
Ouverture des portes : 8 h – 00	Ouverture des portes : 13 h 45	
Début de l'épreuve : 9 h 00	Début de l'épreuve : 14 h 30	
200 Libre Dames	200 Libre Messieurs	
100 Libre Messieurs	100 Libre Dames	
50 Papillon Dames	50 Papillon Messieurs	
50 Dos Messieurs	50 Dos Dames	
100 Brasse Dames	100 Brasse Messieurs	
100 Papillon Messieurs	100 Papillon Dames	
100 Dos Dames	100 Dos Messieurs	
50 Libre Messieurs	50 Libre Dames	
50 Brasse Dames	50 Brasse Messieurs	
200 4 Nages Messieurs	200 4 Nages Dames	
ENTRACTE 10 mn	ENTRACTE 10 mn	
4 x 100 4 Nages Dames	4 x 100 4 Nages Messieurs	
4 x 100 Libre Messieurs	4 x 100 Libre Dames	

REGLEMENT

Chaque club pour être classé, doit avoir participé aux deux relais. Pour qu'une équipe soit classée, il est indispensable de présenter un nageur pour chaque épreuve individuelle.

Chaque équipe est composée de cinq ou six nageurs, 1 seul nageur par épreuve.

Si l'équipe est composée de cinq nageurs, un nageur peut participer qu'à deux épreuves individuelles et aux relais.

Si l'équipe est composée de six nageurs, la composition de l'équipe est libre : maximum 2 courses individuelle par nageur.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (cinq nageurs minimum)

Si une équipe n'était pas complète, elle pourrait être engagée mais ne serait pas prise en compte dans les résultats.

Une deuxième et une énième équipe peuvent être engagées, sous réserve que la ou les équipes précédentes soit complètes.

• Règle des transferts: un nageur transféré d'une activité hivernale vers un club d'été ne peux pas entrer dans 1 équipe interclub l'année de son transfert (s'il était licencié en activité annuelle l'année sportive précédente)

RECOMPENSES INTERCLUBS TOUTES CATEGORIES

Une coupe aux 3 premières équipes filles et aux 3 premières équipes garçons Une médaille à chaque nageur et nageuse des 3 premières équipes filles et garçons.





